

TVA : TOUT ÇA POUR ÇA !

Les effets escomptés de la baisse du taux de TVA ne méritent pas l'énergie déployée par la France pour l'obtenir.

Jacques Cremer,
directeur de
recherche au CNRS.



NICOLAS SARKOZY N'AVAIT PAS L'AIR CONVAINCU de l'effet des baisses de TVA en commentant le plan anglais de relance, lors de son interview télévisée du 9 février. Pourtant, l'accord entre les pays membres de l'Union européenne sur la baisse des taux de TVA au-dessous de 15 % pour certains services va enfin permettre à la France de mettre en œuvre la promesse faite en 2002 par Jacques Chirac, alors président, d'une TVA à 5,5 % pour la restauration. Ainsi, ce qui ne marcherait pas de l'autre côté de la Manche apporterait de ce côté-ci la bouffée d'oxygène tant attendue par un secteur en difficulté, et permettrait de créer des emplois dans une activité non délocalisable ?

“ La hausse de fréquentation attendue sera faible, car la demande de restauration réagit relativement peu aux prix. ”

Problème : vouloir à la fois aider les entreprises du secteur des services et créer des emplois est en général contradictoire. La majorité des études publiées sur le sujet montrent que, en règle générale, sur un marché concurrentiel, une baisse de la TVA est entièrement répercutée sur les prix. C'est le cas de la restauration, un marché sur lequel il n'est pas trop difficile d'entrer. Si la fabrication d'un repas coûte 20 euros avec une TVA à 19,6 %, les clients paieront 23,92 euros. En pro-

posant un prix plus bas, le restaurateur perd de l'argent. Avec un prix plus élevé, il ferait le jeu des concurrents, qui pourraient attirer ses clients. Avec une TVA à 5,5 %, le prix sera de 21,10 euros, pas moins.

Si donc les prix bai-
sent, la fréquentation des

restaurants augmentera-t-elle, et l'emploi avec elle ? En réalité, cette hausse sera faible, car la demande de restauration réagit relativement peu aux prix. Sans compter que, dans cette période de crise, les consommateurs restreindront en priorité les dépenses les moins indispensables, telles que les sorties au restaurant.

Au total, l'Etat risque de dépenser 3 milliards d'euros pour très peu d'emplois créés. De plus, ce sont surtout les catégories sociales aisées, celles qui vont le plus au restaurant, qui profiteraient de cette TVA à taux réduit. Petit avantage, tout de même, pour l'emploi dans un pays touristique comme la France, ce cadeau fiscal pourrait inciter les étrangers à honorer davantage nos établissements.

Rien de tout cela n'est catastrophique, certes. On peut simplement regretter que la France gaspille son énergie à Bruxelles pour défendre des politiques dont l'impact est incertain. ●